

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 83/133 du 12/02/83
MPS.DGTFP.DFP/21023

Portant intégration et nomination
de Monsieur GABRIEL KOUA
GABRIEL dans les cadres de la ca-
tégorie A, hiérarchie I des Servi-
ces Techniques (NIESS)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOU-
VERNEMENT,

(/ISAS :

D.B.

D.C.F.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 15.11.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur le solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut des ca-
dres de la catégorie A des Services Techniques ;
(/u le décret n° 62/130/MP du 9.5.1962 fixant le régime
des rémunérations ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du
3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.1962 RELATIF à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'E-
tat ;
(/u le décret 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires
que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en
ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la
prise d'effet au point de vue de la solde des actes réglemen-
taires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions
de carrière et reclassement ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fi-
xant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/C16 du 26.1.1981 au décret n°
80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres ;
(/u le décret n° 81/C17 du 26.1.1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 1478/MEN/DGEOC/DCB du 29.3.1982 du Direc-
teur de l'Orientalion et des Bourses transmettant le dossier
de candidature constitué par l'intéressé.

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3-3-60 susvisé, Monsieur GALLFOUROU NKOUA Galless, né le 26 Décembre 1954 à NGoulambali (Zone Enkou) titulaire du Diplôme d'Ingénieur des Sciences Appliquées (Spécialité : Constructions Civiles Hydrauliques), obtenu à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bamako (MALI), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Techniques Industrielles), et nommé au grade d'Ingénieur Principal des Techniques Industrielles Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 12 Février 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Mines et
de l'Energie

Rodolphe ADADA.-

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,

Jean ITADI.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSION.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Oussetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC	1	INTERESSE	1
DGTFP/DFP	3	SGCI/BC	2
DFP/BST	1		
D.B.	3		
D.C.F.	1		
M.M.E.	2		
M.I.P.	2		
LEGER	1		